



REGLES DE VIE DANS LA FAMILLE D'ACCUEIL

Les familles d'accueil sont volontaires, pour vous accueillir et que vous viviez une véritable immersion dans la culture française.

Nous vous rappelons que vous devez **vous adapter à leur mode de vie** et non le contraire.

Ils sont responsables de vous pendant votre séjour et **fixent les règles de vie notamment pour les sorties.**

D'autre part, afin de créer un véritable échange, vous devrez **participer à la vie quotidienne de la famille** et devez veiller à la propreté et au rangement de votre chambre.

**Ces familles ne devront en aucun cas être considérées
comme des « hôtels-restaurants ».**

Nous vous rappelons que **l'objectif du séjour est d'apprendre le français.**

Il est normal que vous ayez des contacts avec votre famille et vos amis mais **pas de façon abusive**. Si la famille d'accueil, après rappel, considère l'utilisation d'écran (ordinateur, téléphone portable, ipad, ipod ...) **comme un frein à votre intégration au sein de la famille,** alors nous pourrons, **mettre un terme à votre scolarité à Saint Louis et de vous demander de repartir dans votre pays d'origine à la charge financière de vos parents.**

Le Chef d'Etablissement

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Nationalité

Certifie avoir bien pris connaissance des règles de vie au sein des familles d'accueil.

Date :

Nom et prénom de l'élève (Cela vaut signature)

Noms et prénoms des représentants légaux (Cela vaut signatures)